



## Le billet de la rédaction

Mesdames, Messieurs, chers habitants,

Me revoici parmi vous, cela me fait plaisir, vous ne vous rendez pas compte.

L'automne est bien là, adieu les chaleurs estivales d'octobre et bonjour brouillard, grisaille, stratus, en un mot comme en trois, ce temps-là vous flanque la déprime.



Vous allez me dire que c'est normal, chaque année c'est notre lot, mais quand même, permettez-moi d'émettre une opinion, de constater le phénomène, en un mot de pouvoir râler. Je ne vous dis pas le bien que cela peut procurer.

Trêve de balivernes, vous vous dites, adieu temps bas, bonjour soleil, et départ pour la montagne. Plus vite dit que fait. Vous voilà dans votre véhicule, et vous vous laissez griser, ah cet air pur, vivifiant, tonifiant... Il y a malheureusement un hic, vous n'êtes pas seul à avoir eu cette idée de génie, les derniers virages en épingle, et vous voyez ...une marée humaine qui essaie de se parquer, qui circule dans tous les sens, qui klaxonne, qui gesticule. Ca ne fait rien, tant qu'à faire, vous persistez et vous finissez tout de même par trouver une petite place, et vous voilà alors dans votre bain de chlorophylle, loin des bruits de la ville, des trépidations de notre monde, des miasmes pestilentiels, bref au paradis. Tuut! c'est le klaxon rageur d'un automobiliste qui vous ramène sur terre. L'ivresse de l'air pur a des limites, et c'est tout de même dangereux de rêver les yeux fermés au milieu de la route. Il n'y a décidément plus qu'à rentrer dans le rang et suivre les chemins balisés! Finalement, tout bien réfléchi, la prochaine fois vous irez vous réhydrater dans votre centre commercial favori, c'est moins dangereux.

Marie-Laure Bianconcini

## Les différentes animations dans le village pour la fin de l'année :

4 bougies seront allumées dans le village dès 18h00.



Vendredi 30 novembre  
Vendredi 7 décembre  
Vendredi 14 décembre  
Vendredi 21 décembre

1<sup>ère</sup> bougie aux Champs Blancs  
2<sup>ème</sup> bougie à la résidence Hamo  
3<sup>ème</sup> bougie à l'école  
4<sup>ème</sup> bougie au centre du village

## Il était une fois

### ... un cheval

Je suis grand, solide, bien planté sur mes quatre pattes, tout blanc, j'ai bientôt 39 ans, un âge plus que respectable et je m'appelle Whisky. Sans être vaniteux, je peux dire que je suis célèbre bien loin à la ronde et même des gens de l'autre bout de la Suisse me connaissent, c'est comme ça...

Je m'en vais vous conter une partie de mon histoire : mon nom me vient de mon Irlande natale, c'est bien possible. J'ai bourlingué de régions en cantons, de clubs équestres en écuries et il y a 6 ans je suis arrivé au « Paradis du cheval ». C'est tout dire. Ma liberté est mon royaume. Tous les matins, au réveil, je commence la journée en saluant mes congénères, ensuite à moi le coffre à grains, quelques carottes, et je sors. Ah que j'aime sentir les odeurs, toutes les saisons ont leurs parfums, quelle ivresse, quelle volupté.

Que faire ou ne pas faire ? Comme j'aime mes petites habitudes, je reste sous mon couvert. Quel va être le programme de la journée ? Et puis, grand départ, tout d'abord un tour du propriétaire, c'est important de saluer tout le monde, ensuite cela dépend : un petit galop ou un petit trop et me voilà sur les routes. Cela me fait une véritable cure de jouvence.

Comme je suis le doyen de la maison, j'ai droit à beaucoup d'égards, de petites attentions. Tout le monde vient me voir. Tenez, l'autre semaine, une de mes anciennes propriétaires m'a retrouvé. Elle n'a pas hésité à faire le voyage depuis Berne. C'est tout dire. Quelles retrouvailles ce furent.

Malgré mon grand âge, je ne rencontre presque jamais le vétérinaire. Je suis sûrement une sorte de phénomène. Moi, je vous dirais que ce qui me maintient, ce sont mes ballades, je m'aère, je m'oxygène.

Certains jours cependant, je cause, de manière bien involontaire, croyez-moi, une sacrée peur aux badauds. Je ne suis plus aussi souple que naguère, alors il m'arrive de chuter, et je ne me relève plus aussi aisément. Certains me croient alors à l'article de la mort. Non, non je peux les rassurer : après une demi-heure me revoici sur « pattes » et départ pour une nouvelle ballade.



Paternaliste, je prends quelque fois un « bleu » sous mon aile. Tenez, mon instinct me dit que ma petite Jamina va bientôt me revenir. Dès son retour, à nous les ballades côte à côte, je lui montrerai tous les changements, bref, je continuerai un bout de son éducation.

Voilà, il commence à se faire tard, il faut que je rentre maintenant, je vous laisse. Pour moi, c'est l'heure des soins et je ne tiens absolument pas à les manquer : à moi les joies de me faire gratter le dos, démêler les crins et nettoyer les pieds.

Au plaisir de vous croiser bientôt.

## Il était une fois...

### Chavannes avant l'autoroute ...

Un événement a changé radicalement le visage de notre village : la construction de l'autoroute Genève-Lausanne.

Dès 1957, le conseil communal note dans son procès-verbal qu'une demande doit être faite de suite au Conseil d'état pour le remaniement. Dans sa séance du 22 avril 1958, la municipalité demande l'extension du périmètre relatif à l'autoroute pour les terrains qui seront remaniés, afin que les propriétaires n'en supportent pas les charges. Une des toutes premières étapes, il faut « dézoner ». Tous ces terrains agricoles appartiennent aux agriculteurs, ou sont en location. Beaucoup de champs, mais aussi de la vigne du côté des Champs-Blancs. Les transactions, les palabres commencent. Les agriculteurs ont la possibilité de faire des échanges de terrains, mais certaines fois des tractations impensables ont lieu.

Si, depuis des décennies les paysans menaient leur bétail en pâturage, il faut changer bien des habitudes, s'habituer aux changements, sans compter le trafic . On peut dire que notre village vit une véritable révolution.

Les travaux vont commencer. Et où ? A Chavannes. Un énorme chantier voit le jour : que de choses à gérer ! Tout d'abord, toutes ces personnes, soit environ 200, engagées pour la réalisation de l'autoroute sont logées dans des baraquements situés sur l'emplacement du motel de Founex. Pour la plupart, tous ces travailleurs sont Italiens. Ils forment un vrai petit village. On peut s'imaginer le changement vécu par les Chavannus.

Et pendant la même période, la création du lac de Divonne commence à voir le jour . Imaginé, rêvé depuis des années, le projet va prendre forme. Tout d'abord, l'idée a germé de créer un plan d'eau derrière le château. Dès 1958, Jean Debaud se bat pour créer un lac et il soumet l'idée aux Divonnais et aux autorités.

Le 12 février 1960, le conseil municipal de Divonne « examine avec attention favorable le projet concernant l'aménagement d'un lac artificiel en bordure de la Divonne et de la route de Genève ». Le mois de juillet 1960 voit le début des travaux. Les anciens marais vont disparaître, la creuse va commencer et le gravier va servir pour l'autoroute. Et il y en aura des transports de gravier par camion !

Fin 1961, une usine de lavage et concassage est installée derrière la douane du côté de Bogis-Bossey. Place au ballet incessant des voyages.



Le paysage change : des anciens marais voilà qu'apparaît un lac, un hippodrome avec en prime une vue extraordinaire sur les Alpes et à quelques encablures les anciens champs ont fait place à une autoroute qui draine des milliers de voitures, de camions, mais aussi de voyageurs, des touristes et du rêve.



*Sur le pont de l'autoroute avant son ouverture en 1964*



Quittant la commune après 18 ans de syndicature, je voudrai remercier toutes celles et ceux qui m'ont fait confiance au cours de ces années. Il est vrai qu'il y a 18 ans, l'élément féminin n'avait pas la même place en politique qu'aujourd'hui. Ce qui fait que j'étais la première femme sur la Côte qui accédait au poste de syndic, et la 3<sup>ème</sup> sur 385 communes.

De suite, mes collègues municipaux et mes collègues syndics ont montré beaucoup de déférence à mon égard.

Arrivée à l'exécutif au moment où les terrains mis en zone commençaient à se développer, nombreuses ont été les démarches à faire.

Cependant, nous vivions dans une période économique florissante, ce qui nous a permis d'avoir des rentrées financières «extraordinaires», gains immobiliers, charges foncières. Notre commune a ainsi pu réaliser les infrastructures nécessaires à l'explosion démographique (écoles, routes, séparatif, etc.).

D'autre part, nombreuses ont été les entreprises qui se sont installées, ou agrandies. Aujourd'hui, nous comptons ~700 places de travail et ~fr. 13'000'000.00 de salaires frontaliers.

Cette expérience a été pour moi très enrichissante. Ayant au sein de la Municipalité plusieurs secteurs représentés, nous avons toujours eu un dialogue très démocratique. J'ai eu également le privilège de représenter la « Terre Sainte » auprès de plusieurs associations, ce qui m'a permis des contacts dans plusieurs domaines différents (hôpital, soins à domicile, social, etc.), et de côtoyer des personnes fort différentes et enrichissantes.

Certes, les mentalités ont changé, et d'aucuns n'apprécient pas assez les privilèges que nous avons. Soyons fiers de notre commune, tant par sa diversité, sa population et son site géographique.

A mes successeurs, je leur souhaite d'avoir autant de plaisir que moi à travailler pour le bien-être de nos habitants.

Madeleine THERAULAZ

---

## Compte-rendu de la dernière séance du Conseil communal

27 conseillers (sur 40) étaient présents le 12 novembre 2001 pour la dernière séance de l'année et de la législature.

Ils ont d'abord étudié la demande de crédit pour le nouveau projet **d'aire de jeux intercommunale** que la Municipalité prévoit de construire avec Bogis-Bossey vers la déchetterie. Les explications de l'auteur du concept ont convaincu : il est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

Le **budget 2002** fut ensuite examiné : le budget de fonctionnement prévoit un déficit d'environ fr. 299'000.00, mais il est **accepté** car il est probable que les rentrées fiscales, surtout provenant des personnes morales (entreprises) seront plus élevées que prévu. De plus, le délai de paiement du rattrapage de la facture sociale demandé par l'Etat n'est pas encore connu car des recours ont été déposés et cette somme viendra s'ajouter au déficit.

L'acceptation de la modification d'un article du **règlement de police** permettra au centre commercial de décaler son horaire du samedi : il pourra ouvrir à 9 h. (au lieu de 8) et fermer à 18 h. (au lieu de 17) pour mieux répondre à l'attente des clients.

Le dernier objet était l'**arrêté d'imposition** pour l'an prochain : le taux sera maintenu à 0.65.

**C'était la dernière séance pour bien des conseillers, qui laisseront la place dès l'an prochain à l'équipe que vous venez d'élire.** Nous vous rappelons qu'il vous est possible de venir assister à une séance en tant qu'auditeur.

Geneviève THEVOZ